

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter »

Évitement des discriminations raciales et (dé)mobilisation politique des
groupes minorisés

*“The Day You and Me be Really Equal, I’ll Vote”. The Avoidance of Racial
Discriminations and the Political (De)Mobilization of Minority Groups*

Julien Talpin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10718>
DOI : 10.4000/questionsdecommunication.10718
ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016
Pagination : 65-90
ISBN : 978-2-8143-0313-3
ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Julien Talpin, « « Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter » », *Questions de communication* [En ligne], 30 | 2016, mis en ligne le 31 décembre 2018, consulté le 04 janvier 2020.
URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10718> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.10718

JULIEN TALPIN

Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales

Université Lille 2

Centre national de la recherche scientifique

F-75018

julien.talpin@univ-lille2.fr

« LE JOUR OÙ TOI ET MOI ON SERA VRAIMENT ÉGAUX,
J'IRAI VOTER »
ÉVITEMENT DES DISCRIMINATIONS RACIALES
ET (DÉ)MOBILISATION POLITIQUE DES GROUPES MINORISÉS

Résumé. — Les normes qui structurent les interactions discursives dans l'espace public façonnent également les mobilisations citoyennes. En France, la difficulté de parler publiquement des discriminations raciales contraint les formes de mobilisation qui visent à faire participer les citoyens à la vie de la cité. À partir d'une enquête ethnographique menée dans la ville de Roubaix, et du suivi de plusieurs initiatives visant à lutter contre l'abstention, l'article réinvestit par le bas la question des effets des jeux de cadrage sur les dynamiques d'action collective. Dans ce cas, l'écart observé entre un cadre civique et un cadre racialisé contraint les initiatives de mobilisations électorales, qui résonnent peu avec l'expérience ordinaire des acteurs. Alors que le premier rappelle que le vote est un devoir civique, le second souligne qu'une des conditions de la citoyenneté est l'égalité de traitement entre tous les membres de la communauté politique. Ce faisant, l'article démontre que les échanges communicationnels dans l'espace public ont des conséquences pratiques très concrètes.

Mots clés. — participation électorale, discriminations raciales, normes discursives, espace public local, mobilisations civiques

Comment les normes discursives qui structurent les interactions dans l'espace public façonnent-elles les capacités d'agir et de mobilisation de certains groupes sociaux ? La sociologie de l'action collective a souligné le rôle des processus de cadrage dans l'émergence des dynamiques protestataires et le succès des mobilisations (Snow *et al.*, 1986). Les cadres font l'objet de luttes entre des entrepreneurs de cause, des institutions, des tenants d'une autre définition de la réalité, dont l'issue et la capacité qu'ils ont à résonner avec l'expérience ordinaire des acteurs permettent ou non l'enclenchement de la participation. En effet, l'alignement des cadres entre les entrepreneurs de mobilisation et les acteurs qu'ils ciblent apparaît bien souvent comme l'une des conditions de l'action collective (Contamin, 2011). Ainsi, pour le cas américain, Nina Eliasoph (1998) a-t-elle démontré que les normes qui structurent les discussions dans l'espace public contribuent à « l'évaporation du politique », ses enquêtés échangeant fréquemment sur des sujets relatifs à la « grande société » dans les situations privées, mais n'y parvenant plus lors de réunions publiques en présence de la presse ou d'élus, ce qui contraint le type d'actions collectives qu'ils peuvent organiser¹. L'auteure attribue ces variations au pouvoir des normes discursives qui structurent les interactions dans l'espace public américain et ne laissent que peu de place au conflit et à la politique. Si la comparaison avec la France mériterait d'être menée (voir à ce sujet Lamont, Thévenot 2001 ; Talpin, 2016), le propos de cet article vise à décaler légèrement le regard en s'intéressant aux conséquences que ces jeux de cadrage et le pouvoir des situations à prescrire certaines normes discursives ont sur le comportement des acteurs. Nous chercherons en particulier à comprendre comment l'espace des débats – entendu ici au sens large, puisque nous nous intéresserons moins à un dispositif matériel ou formalisé qu'à une arène publique locale (Cefaï, 2002) qui regroupe des acteurs échangeant indirectement et sur différentes scènes autour d'un enjeu partagé, celui de la lutte contre l'abstention et la démobilisation électorale des habitants – façonne son public. Plus précisément, nous aborderons cette question en nous intéressant à la façon dont les difficultés de publicisation d'un enjeu particulièrement sensible pour les acteurs sur le terrain étudié – celui des discriminations raciales, qui, tout en étant soigneusement évité

¹ La notion d'« espace public » est éminemment polysémique et masque sa fragmentation en espaces publics au pluriel (François, Neveu, 1999). Dans ce texte, nous employons la notion d'espace public pour référer à ce que certains qualifient « d'espace public dominant » (Favre, 1999) ou « de sphère publique globale » (Fraser, 1992), à savoir les normes qui guident les délibérations entre acteurs politiques et relayés par les médias de masse. Cet espace public dominant se décline à plusieurs échelles – et de façon mosaïque et seulement partiellement imbriquée –, l'espace public local incarnant l'une de ses déclinaisons, *via* notamment le rôle qu'y joue la presse quotidienne régionale (PQR), à laquelle nous portons une attention particulière au regard de son rôle de caisse de résonance et de cadrage des débats locaux. L'émergence de l'internet – que nous ne prenons que très modestement en compte ici – a fortement modifié ces jeux d'articulation, favorisant l'émergence d'espaces publics plus autonomes ou de contre-espaces publics qui pourraient constituer des arènes de mobilisation collective. Cette question – dans quelle mesure l'internet permet-il la publicisation d'enjeux qui peinent à l'être par les médias traditionnels, et dans quelle mesure cela favorise-t-il l'émergence de mobilisation sur ces enjeux ? – mériterait une étude en tant que telle, qui dépasse le cadre de cet article.

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter »

dans nombre de scènes publiques, réapparaît par la fenêtre des interactions plus privées – contraint la constitution d'un public mobilisé autour des enjeux civiques de participation à la vie de la cité.

Initialement, l'enquête qui suit ne portait pas sur les normes discursives régissant les interactions dans un espace public local, mais sur les formes que prend la mobilisation électorale des habitants des quartiers populaires dans un contexte marqué par une forte défiance à l'égard de la politique et une abstention devenue majoritaire. Pour rendre compte du devenir de ces initiatives, il est cependant rapidement apparu nécessaire d'analyser ce qui se disait – et ce qui ne se disait pas ou difficilement – dans les interactions observées. Dans la mesure où ces actions de mobilisation électorale reposaient notamment sur la délivrance d'un message, il semblait indispensable de prendre en compte le discours des militants et bénévoles. Il est également apparu que, pour comprendre le devenir de ces initiatives, il fallait surtout saisir les interactions qui se jouaient entre les militants et leurs cibles, en particulier les abstentionnistes. Cela semblait d'autant plus intéressant que les campagnes électorales peuvent apparaître comme des moments exceptionnels de surgissement du politique dans un contexte marqué par une évaporation du politique des conversations et des interactions ordinaires (Braconnier; Dormagen, 2007).

Sans considérer que le pouvoir du discours serait suffisant pour produire de l'action – ici un vote –, d'autres éléments plus structurels entrent en ligne de compte, la compréhension de ce qui se joue entre militants et habitants apparaissant comme un élément important². À ce titre, un décalage est vite apparu entre le discours tenu par les activistes et celui énoncé par les habitants ciblés et, parfois, par les militants eux-mêmes. Alors que les premiers justifiaient généralement leurs démarches selon un cadre civique – en suivant une topique qu'on peut résumer de la façon suivante : « voter, c'est important » – elles étaient souvent reçues, commentées et critiquées suivant un cadrage très différent relatif aux discriminations raciales vécues par les habitants. Comment expliquer ce décalage et quelles en sont les conséquences ?

Le fait que la question des discriminations raciales soit difficilement publicisable dans la société française apparaît évidemment comme un élément central de l'analyse, l'enquête donnant à voir son actualisation pratique. Si l'on est passé en quelques années du déni à la dénégation (Fassin, 2006), de nombreux travaux ont démontré que la question raciale peinait à être prise à bras-le-corps en France (Escarf-Dublet, Simon, 2009 ; Maxwell, 2010 ; Poirier, 2011 ; Tiberj, Michon, 2013) – au point qu'il n'existe pas véritablement de politiques publiques s'y attaquant (Simon, 2015). Les controverses autour de l'instauration de statistiques ethniques – et leur issue – en sont révélatrices (Simon, 2008 ; Lemerrier, Palomares, 2012). Le cadre républicain français définit des normes pratiques et discursives sur ce

² Les recherches récentes sur la participation électorale soulignent le rôle de l'imbrication dans des réseaux sociaux, et ce qui se dit dans les interactions entre leaders d'opinion et électeurs. Voir C. Braconnier (2010), R. Huckfeldt (1986) et R. Huckfeldt, P. Johnson et J. Sprague (2005).

qui est défendable ou non dans l'espace public national³. Dès lors, dénoncer la discrimination systémique serait quasiment indicible dans la société française, sous peine de forte disqualification (Dalibert, 2014).

En réalité, la situation est paradoxale. D'un côté, certains dénoncent une « ethnicisation » de la société française (Amsel, 2011) marquée par la croissance du recours à des marqueurs et des labels ethno-raciaux pour désigner le monde social au détriment d'autres catégories, sociales par exemple. De l'autre, il apparaît difficile de parler de rapports sociaux de race dans l'espace public ou, plus précisément, de traitement différencié selon l'origine, l'apparence ou l'appartenance supposée à un groupe ethno-racial, c'est-à-dire des discriminations raciales⁴. Cependant, nous verrons que ce n'est pas tant que les acteurs étudiés nient ou dénie la question des discriminations – à l'inverse, il s'agit d'acteurs particulièrement sensibles à ces questions, étant en outre pour la plupart membres de groupes minorisés –, mais que le cadre des interactions les empêche de l'exprimer dans l'espace public, ce qu'ils parviennent néanmoins à faire dans d'autres contextes. En nous inspirant des travaux de James Scott (1990), nous essaierons de comprendre comment le décalage entre le texte public et le texte caché contribue à la démobilité d'une partie des habitants de la ville étudiée.

Nous abordons ces questions à partir de l'étude de mobilisations civiques et politiques dans la ville de Roubaix dans le cadre des élections présidentielles françaises de 2012, qui visaient à encourager la population à se rendre aux urnes. Cette étude s'appuie sur une enquête ethnographique au long cours débutée à Roubaix en 2010 et portant sur le rapport des classes populaires à la politique⁵. Nous y étudions à la

³ En suivant ici F. Lorcerie (1994) et É. Lemerrier et É. Palomares (2013), on postule que ce « modèle » est caractérisé par les traits suivants : « 1. l'intégration est individuelle et ne tolère pas l'inscription des immigrés dans des communautés structurées ; 2 l'accès à citoyenneté est lié à la nationalité, dont l'acquisition demeure le pivot du processus d'intégration ; 3. l'intégration est liée au principe d'égalité formelle devant la loi et se veut volontairement aveugle à la couleur et à l'origine. S'il n'y a pas de "minorités", elles ne peuvent donc faire l'objet de politiques égalitaires spécifiques ».

⁴ Dans l'article, nous ferons référence à la notion de « race », ou de « rapports sociaux de race » davantage qu'à celle d'« ethnicité » (Barth, 1969). Quand bien même cette dernière peut être conceptualisée d'un point de vue constructiviste, son usage dans la sphère publique tant à euphémiser voire masquer les rapports sociaux de race (Cervulle, 2013). Si la distinction n'est pas simple à opérer, en règle générale, l'« ethnicité » renvoie à des processus de distinction culturelle (identification à une langue, une histoire, des traditions, etc.) alors que la « race » renvoie à une expérience partagée de « racialisation », c'est-à-dire à l'assignation à une position matérielle et symbolique subalterne au sein de l'ordre social (renvoyant à certains traits phénotypiques, mais également physiques, culturels, etc. essentialisés, d'où l'emploi de la notion de « discriminations ethno-raciales », la racialisation pouvant également opérer *via* le recours à des marqueurs ethniques ou culturels). D'un point de vue sociologique, la « race » est entendue non pas au sens biologique du terme mais comme le découpage du monde social en catégories « raciales » produites par le racisme. La « race » ne préexiste pas au racisme, elle en est le résultat (Guillaumin, 1972).

⁵ Si notre entrée sur le terrain porte de façon plus large sur le rapport des classes populaires à la politique, l'importance du nombre d'habitants racisés parmi la population de cette commune a fait émerger de façon inductive la question raciale et celle des discriminations dans l'enquête, celles-ci étant fréquemment abordées par les acteurs sur le terrain et en entretien.

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter »

fois les transformations des formes d'encadrement politique et associatif des classes populaires, oscillant alors entre observation directe et participante de différents groupes d'acteurs, et également la réception de ces initiatives, notamment par la conduite d'entretiens biographiques avec des habitants non engagés, afin de cerner la place qu'occupe le politique dans leur trajectoire et leur quotidien.

Après avoir analysé la constitution de l'abstention comme problème public local, nous étudions différentes initiatives visant à s'y atteler à Roubaix en 2012. Que ce soit la pratique du porte-à-porte par le Parti socialiste (PS), la mobilisation « des mères contre l'abstention » ou le dispositif « Place à la parole » visant à encourager l'expression « des jeunes », le décalage entre les cadres mobilisés par les différents acteurs en présence est frappant. Tandis que les entrepreneurs de cause – militants politiques, habitants concernés, employés municipaux, journalistes – définissent la situation selon un cadre civique – relatif à la valeur de la participation électorale –, le public ciblé – des habitants des quartiers populaires ou « des jeunes » et ici plus spécifiquement des individus racisés qui sont surreprésentés parmi les classes populaires de la ville – a majoritairement recours à un cadre relatif aux discriminations raciales qu'il subit. Si ces deux cadrages pourraient apparaître décalés, ils portent, l'un comme l'autre, sur les conditions de la participation à la vie de la cité. Dans le premier cas, celle-ci est présentée comme un devoir ; dans l'autre, le déni de citoyenneté incarné par l'expérience d'un traitement inégalitaire vient saper les bases de la participation à la vie politique. Cet écart quant à la signification de la citoyenneté permet de comprendre les difficultés de constitution d'un public en dépit de l'existence d'un espace commun de débat. Pour qu'un public se forme, il faut non seulement que les interactants échangent, mais également qu'ils se comprennent, que ce que disent certains parle à leurs interlocuteurs, ce qui ne semble pas être le cas sur le terrain étudié.

Lutter contre un stigmatisme civique : quand la collectivité se mobilise contre l'abstention

« Roubaix : capitale française de l'abstention ! » Répétée continûment dans les médias depuis les élections de 2007⁶, cette phrase est progressivement devenue un stigmatisme dont les élus et les institutions cherchent à se départir. Anciennement capitale du textile, cette ville a subi un déclin économique et social continu depuis les années 70 du fait de sa désindustrialisation. Marquée par des taux de chômage et de pauvreté parmi les plus élevés de France⁷, Roubaix a toujours été marquée par une mauvaise

⁶ Par exemple, voir : *La Voix du Nord*, « Ras-le-bol, misère, "tous pareils" : Roubaix, capitale de l'abstention » (16/03/10) ; *Nord Éclair*, « L'abstention : un mal roubaisien incurable ? » (31/03/12) ; *Télérama*, « Abstention piège à Ch'ti » (12/06/12) ; France Info, « Roubaix capitale de l'abstention au 1^{er} tour » (24/03/14) ; RTL, « Municipales 2014 : record d'abstention à Roubaix » (24/03/14) ; *La Croix*, « À Roubaix, pas de sursaut à attendre des abstentionnistes » (28/03/14).

⁷ Parmi d'autres indicateurs, le taux de chômage (30,4 % en 2012 alors qu'il était de 12,8 % en France et de 25,4 % dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville) est révélateur de cette situation

réputation qui affecte tant les pouvoirs publics que les habitants. Comme le dit l'un d'entre eux lors d'une réunion d'un conseil de quartier, « ce qui m'énerve, c'est que dans le journal, à chaque fois qu'il y a un crime à Leers [une ville voisine] ils disent que c'est à Roubaix »⁸. Cette réputation a des effets très concrets, conduisant par exemple à la fermeture des opportunités de mobilité résidentielle aux habitants de cette commune par certaines villes environnantes⁹, et plus largement à une discrimination à l'adresse (quand bien même on ne dispose pas de chiffres localisés précis, les habitants y font fréquemment référence en entretien, bien qu'ils peinent à identifier l'origine précise de la discrimination : adresse, origine, religion, etc.).

Bien qu'une investigation historique plus importante serait nécessaire pour saisir la généalogie de ces représentations dépréciatives, celles-ci sont souvent attribuées au nombre important d'immigrés et de leurs descendants dans cette ville, en particulier d'origine magrébine. Comme l'a montré Jacques Noyer (2013 : 182), « la ville a souvent tendance à apparaître au travers [sic] des "problèmes" qu'elle incarne ». Ainsi, entre 1995 et 2007, près de la moitié des références à Roubaix dans les médias télévisés nationaux traitent-ils de sujet tels la « violence » ou les « violences scolaires » ; ce qui contribue à la construction d'une image stigmatisée de la ville. Avant d'être qualifiée de « capitale française de l'abstention », Roubaix a aussi été présentée comme le cœur de l'islamisme en France, première ville où la « population musulmane » serait majoritaire (Aziz, 1996 ; Guirous, 2015)¹⁰. Auparavant, Roubaix s'est régulièrement vue attribuer le label de « *casbah* » du fait de sa population magrébine importante, arrivée en particulier après l'indépendance de l'Algérie en 1962, alors que l'industrie textile continue à embaucher (Debarros, 2006). Dès le début des années 80, la question de l'immigration est mise sur le devant de la scène politique. Les élections municipales de 1983 voient l'émergence du Front national et la défaite du maire socialiste Pierre Prouvost dès le premier tour – alors que Roubaix était administrée par le Parti socialiste depuis près d'un siècle – face à son opposant de droite. On attribue cette défaite tant à l'attitude du maire sortant face à la demande de création d'une mosquée digne de ce nom dans la ville – ce qu'il refuse – qu'à la rumeur d'une liaison qu'il aurait avec une « maîtresse maghrébine », ce qui vient nourrir l'idée qu'il voudrait « offrir la ville aux Arabes » (Cossart, Talpin, 2015 : 265).

provoquée par le déclin de l'industrie textile et les logiques de ségrégation socio-spatiale sévissant dans la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing. Il atteint 55 % de la population de certains îlots regroupés pour l'information statistique (IRIS – découpage territorial utilisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques). Par ailleurs, en 2012, 48 % de la population vivait avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, ce qui fait de Roubaix la ville la plus pauvre de France. Ainsi la ville est-elle parfois qualifiée de « capitale française de la pauvreté » (*La Voix du Nord*, « Roubaix, le pire taux de pauvreté de France », 27/07/12). Enfin, selon l'Observatoire des inégalités et suivant l'indice de Gini, Roubaix est la troisième ville la plus inégalitaire de France après Neuilly-sur-Seine et Paris. Accès : <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1479>.

⁸ Conseil de quartier Est (18/03/10). Plus largement, voir M. Carrel et J. Talpin (2012).

⁹ Voir les propos d'un maire d'une ville voisine qui dit explicitement en entretien qu'il ne veut pas que les habitations à loyer modéré (HLM) de sa ville accueillent « les sauvages de Roubaix » (Desage, 2016).

¹⁰ Les données sur lesquelles reposent ces essais sont pour le moins discutables, voire fantaisistes.

Bien qu'il soit difficile de relier tous ces éléments symboliques au-delà de la simple évidence anecdotique, la lutte pour améliorer l'image de la ville est ancienne. Elle a eu des conséquences importantes en termes de politique de logement (Cornuel, Duriez, 1983 ; Miot, 2012) se traduisant par la volonté d'attirer des familles de classe moyenne pour diversifier socialement le peuplement de la ville. Plus récemment, ce combat s'est également concentré sur la participation électorale. L'abstention a atteint 59 % au second tour des élections municipales de 2008 (jusqu'à 80 % dans certains bureaux de vote), 76 % aux élections européennes de 2009, et 65 % au second tour des élections régionales de 2010 (jusqu'à 79 % dans certains bureaux de vote). En 2008, le taux de participation aux élections municipales à Roubaix est inférieur de 27 points à la moyenne nationale. Ces chiffres ne sont pas une surprise au regard de la composition démographique de la ville : la participation électorale est directement corrélée au capital économique et culturel (Gaxie, 1978 ; Braconnier, Dormagen, 2007). Dès lors, la participation est particulièrement faible dans les villes pauvres.

Au-delà de l'abstention, on estime que 15 % de la population en âge de voter n'est pas inscrite sur les listes électorales, et que 16 % de la population de la ville n'a pas la nationalité française et ne peut donc pas voter (Petit, 2010). Quand on additionne les non-inscrits, les mal-inscrits, les étrangers et les abstentionnistes, le corps électoral apparaît particulièrement restreint dans une ville qui incarne, plus que toute autre, la « démocratie de l'abstention » décrite par Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen (2007), dans laquelle les votants sont devenus minoritaires. Ce retrait de la vie civique questionne la légitimité même des élus. C'est pourquoi, ils décident, à la fin de la décennie, de s'attaquer frontalement à ce problème. Une commission municipale est créée en 2009 pour rassembler des données sur l'abstention et proposer des pistes d'action. Dans ce cadre, un rapport (Petit, 2010) se concentrant sur l'analyse de la mal-inscription est financé. S'appuyant sur les résultats de cette enquête, la commission décide d'organiser, à l'automne 2010, un atelier rassemblant élus, militants associatifs et personnalités locales. Il vise à faire émerger des « solutions concrètes » face à l'abstention et l'idée émerge de construire une sorte « d'agenda 21 contre l'abstention »¹¹. Les propositions du « plan de lutte contre l'abstention » qui en émane soulignent la nécessité de renforcer la proximité entre élus et citoyens, de développer la démocratie participative et d'améliorer l'information des citoyens avant les échéances électorales.

La mise à l'agenda municipal de l'enjeu de l'abstention s'est traduite par l'organisation d'un grand nombre d'initiatives au printemps 2012 dans le cadre de la campagne des élections présidentielles. Les expériences visant à encourager la population à voter – notamment les jeunes et les classes populaires, les plus abstentionnistes – se sont multipliées en mars-avril 2012. La municipalité a diffusé une information importante, envoyant tracts et courriers à domicile (en indiquant les dates des élections et les procédures à suivre). Elle a également organisé des événements publics pour

¹¹ Document interne, « Compte-rendu commission de lutte contre l'abstention » (réunion du 04/09/10, mairie).

mobiliser les électeurs, plusieurs mois avant les élections. Ces « actions » ont été complétées par celles de la société civile : certains libraires offrent un livre à ceux pouvant exhiber une carte d'électeur tamponnée, des snacks offrent un kebab à leurs clients ayant effectué leur devoir civique, etc. Les associations ont également joué un rôle important pendant la campagne. Le comité de quartier de l'Hommelet a effectué, comme à l'habitude, sa campagne « Je pense donc je vote », reposant sur la distribution de tracts et un activisme civique sur l'internet. Il a également organisé plusieurs « cafés citoyens » au printemps 2012, invitant des résidents à échanger sur la campagne de façon non partisane (une vingtaine de personnes étaient présentes en moyenne). Roubaix Sport et Culture – un club de football qui assure également des activités périscolaires pour les enfants – a initié une animation intitulée « Soit pas hors-jeu, vote ! » lors d'un tournoi à l'atmosphère très civique. Comme l'indique le président de l'association, « le but c'est de toucher les parents au travers de leurs enfants ». Enfin, un autre groupe, la « Brigade d'action citoyenne », a mobilisé les électeurs en ligne, principalement *via* Facebook, en réalisant une campagne de communication s'appuyant sur l'identité nordiste, à l'image de son slogan en ch'ti : « Voter c'est ouvrir son Sgif [sa gueule], mais en mieux ».

C'est dans cette atmosphère très civique que prennent place les initiatives étudiées ici : une campagne de porte-à-porte du Parti socialiste, la mobilisation « des mères contre l'abstention » et l'opération « Place à la parole » en direction des « jeunes ». Nous verrons que ces initiatives donnent à voir des opérations de cadrage contrastées oscillant, selon les acteurs, entre une conception de la citoyenneté entendue comme devoir civique ou comme égalité devant la loi, opposée aux discriminations. Le décalage entre ces deux façons de concevoir la citoyenneté – qu'on peut interpréter comme un non-alignement de cadres – explique, pour partie, le devenir incertain de ces tentatives de remobilisation électorale des classes populaires.

Le Parti socialiste à l'assaut des « quartiers » : une campagne de porte-à-porte entre cadres civique et racial

À Roubaix comme ailleurs en France, le Parti socialiste a largement eu recours au porte-à-porte lors de la campagne des élections présidentielles de 2012 (Talpin, Belkacem, 2014 ; Mabi, Théviot, 2014 ; Lefebvre, 2016)¹². Inspiré par la « méthode Obama », principalement sa campagne de 2008, et la légitimité scientifique récemment acquise par cette technique (Gerber, Green, 2000 ; Nielsen, 2012), le PS a donc investi les quartiers populaires et les halls d'immeubles. La campagne de terrain vise spécifiquement les classes populaires, le porte-à-porte étant supposé

¹² Entre février et mai 2012, nous avons participé à 24 sessions de porte-à-porte de deux heures chacune. Tout au long de la campagne, nous avons également observé de nombreuses réunions internes du Parti socialiste.

plus efficace sur « les abstentionnistes de gauche », surreprésentés dans les quartiers pauvres. Le but n'est pas temps de convaincre les indécis que de mobiliser les électeurs intermittents. Le porte-à-porte est censé constituer une micro-pression pour inciter à se rendre aux urnes, suffisante pour que des personnes hésitantes finissent par voter. On peut noter que la seule étude conduite pour évaluer les effets du porte-à-porte sur la mobilisation des électeurs français – et qui a largement contribué à légitimer la pratique aux yeux de l'appareil socialiste – indiquait que cette méthode n'avait d'impact que sur les électeurs « non blancs » et en particulier sur des citoyens français issus de l'Outre-mer ou d'Afrique (Liegey, Muller, Pons, 2010). Les auteurs de cette étude interprètent ce résultat comme le fruit d'un « effet de reconnaissance » : frapper à la porte de ceux qui sont fréquemment perçus par les autres comme « non-Français » ou « non-citoyens » – ce que certains chercheurs qualifient de « déni de francité » (Simon, Tiberj, 2012) – incarne une reconnaissance symbolique de leur statut de citoyen qui pourrait contrebalancer les effets des variables socio-économiques qui conduisent bien souvent ces catégories de la population vers l'abstention. Cependant, à Roubaix comme ailleurs (Liégey, Muller, Pons, 2013), la campagne ne s'est pas particulièrement concentrée sur les minorités racisées, ciblant principalement les quartiers populaires dans leur ensemble¹³. Comme souvent en France, un glissement de la question raciale à l'enjeu territorial a donc été opéré.

À Roubaix, la campagne de porte-à-porte a néanmoins activement évité les immeubles d'habitations à loyer modéré (HLM), pourtant connus pour abriter un nombre important d'abstentionnistes. Quand nous demandons les raisons d'un tel évitement au responsable de la section socialiste – en charge de la coordination de la campagne de porte-à-porte et de la définition de la stratégie –, celui-ci répond que cela « prendrait trop de temps » et que la probabilité de pénétrer à l'intérieur des immeubles est limitée par la présence de digicodes. Bien que cette réponse corresponde au cadre de rationalisation de la pratique de porte-à-porte mis en avant par le PS, elle apparaît moins convaincante quand, quelques semaines plus tard, nous participons à une session de porte-à-porte dans un immeuble résidentiel de 17 étages abritant majoritairement des propriétaires de classe moyenne requérant aussi de passer le seuil du digicode. Le problème n'était dès lors peut-être pas tant que l'accès aux immeubles était trop incertain et coûteux, mais que les HLM n'apparaissent pas assez rentables électoralement pour le parti. En effet, rassemblant une part non négligeable de résidents étrangers, qui n'ont pas le droit de vote, on risque de frapper à beaucoup de portes en vain. Pourtant, ces immeubles abritent également une portion importante de Français descendants de l'immigration qui disposent du droit de vote, et de fait un nombre significatif « d'abstentionnistes de gauche ». La pratique du PS roubaisien apparaît alors en contradiction avec les consignes nationales : se concentrer sur les « abstentionnistes de gauche ». Comment expliquer ce décalage ?

¹³ De fait, presque l'essentiel du territoire roubaisien a été couvert par la campagne socialiste, près de 75 % de la ville étant classée en zone prioritaire par le ministère de la Ville. Seul le Sud de la ville n'a pas été systématiquement couvert : zone bourgeoise et votant à droite, elle est jugée peu rentable par la section socialiste locale.

Peut-être tient-il d'abord au fait que les membres de la section roubaisienne n'ont pas participé à la formation au porte-à-porte proposée par la fédération du Nord car, aux dires du directeur de la section roubaisienne, « le porte-à-porte on sait faire ». Alors que la formation insiste beaucoup sur l'importance du ciblage de l'électorat – et donc de se concentrer sur les « abstentionnistes de gauche »¹⁴ –, ne pas l'avoir suivie pourrait expliquer le décalage et cet évitement des HLM. Par ailleurs, dans une ville où l'abstention est si importante, les cibles potentielles sont nombreuses. Le PS a donc choisi, consciemment ou non, de se concentrer sur certains abstentionnistes et les secteurs où, tout en étant importante, la non-participation est moins forte qu'ailleurs. Cependant, le choix des militants qui doivent arpenter certains quartiers relève parfois de considérations racialisées. Ainsi, lors d'une réunion, au vu du score Front national élevé dans un bureau aux dernières élections, le secrétaire de la section socialiste avance-t-il : « Ça ne doit pas être l'équipe de Rachida ici, il faut des blancs ». Ce processus de sélection implicite et explicite tient peut-être plus largement au rapport qu'entretiennent les socialistes roubaisiens à la question raciale. Si la section est marquée par une longue histoire de conflits internes liés à cet enjeu¹⁵ – qui a inévitablement laissée des traces, les enquêtés la mentionnant souvent en entretien –, celle-ci semble actualisée encore aujourd'hui dans le rapport des socialistes aux minorités.

Alors que ces dernières n'étaient pas directement ciblées – voire franchement évitées – lors de la campagne de porte-à-porte, le cortège des militants socialistes arpentant la ville a fréquemment été confronté à des jeunes racisés dans la rue. Alors que le porte-à-porte est souvent présenté comme une relation interpersonnelle entre un militant et un électeur potentiel, il se déroule en réalité en groupe, de 8 à 10 personnes, formant une procession à travers le quartier incarnant l'occupation de l'espace par le parti. De façon surprenante, les discussions les plus longues que nous avons pu observer, en particulier avec des minorités racisées, ont eu lieu dans la rue. Les militants étaient parfois interpellés sur le ton de l'humour par des passants (« moi c'est Marine ! » ; « vive François Hollande ! » ; « moi je vote Sarko ! ») ; ils allaient parfois à la rencontre de groupes « tenant le mur » (pour reprendre leurs mots), s'agissant pour la plupart d'hommes d'origine maghrébine âgés de 15 à 25 ans. Dans ces cas, les interactions s'avéraient assez différentes de celles observées sur les pas de porte : elles étaient plus tendues, exprimant une défiance très forte à l'égard de la politique. Une scène se déroulant un samedi après-midi dans un quartier de grands ensembles est révélatrice. Le groupe de sept militants socialistes se retrouve à 14 heures en face d'un centre commercial situé au pied de tours HLM (vouées à être détruites dans les mois suivants dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine). L'entrée du centre commercial est un

¹⁴ Voir formation, Lille, XX 2012 et J. Talpin et R. Belkacem (2014).

¹⁵ On pense en particulier au sondage effectué en 1989, à la veille des élections municipales, au sein de la section, pour déterminer si des candidats « beurs » devaient figurer sur la liste socialiste. Le non l'emporta assez largement, contribuant à éloigner durablement du PS local la jeunesse issue de l'immigration. Voir M. David, (2006) et V. Geisser et E. El Soum (2008).

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter »

point de rassemblement des jeunes du quartier, en particulier le soir et le week-end. Le groupe socialiste entre par conséquent très vite en interaction avec trois hommes, fumant un joint devant la pharmacie. On leur demande s'ils votent ; leur réponse est sans équivoque :

Rachid, ironiquement : « La politique ? ! On vote tous Le Pen ici ! Tous pour Le Pen ! »

Ali, s'adressant à Rachid : « Faut pas dire ça ! » Puis s'adressant aux militants : « Non mais il rigole. Après c'est tous de la simule, voilà. »

Fatiha, une militante socialiste : « Faut pas dire ça. »

Medhi : « Dis-moi whoula, lui [François Hollande] il va être président et ça va pas être la même chose ? Ça va être pire ! »

Rachid : « Allez, c'est tous les mêmes de toute façon. »

Mourad, se démarquant : « La vérité ? Je vais voter pour lui [Hollande]. »

Rachid : « Tu veux quoi, même lui c'est de la merde ». »

Fatiha : « Non, non ! »

Magid, un élu socialiste : « Un mec qui parle pas, on l'écoute pas. Le problème c'est que s'ils votaient on les écouterait. »

Rachid : « De toute façon vous savez très bien, ils servent à rien les votes. Les votes ils les mettent dans la poubelle. Vous savez très bien comment ça se passe. »

Magid, un peu désespéré : « Mais non, le problème qui se pose... tu sais au début du siècle, qui c'était qu'était dans la galère ici ? T'as déjà vu comment vivaient les Flamands ici à Roubaix ? Comme des chiens. Tu sais ce qui les a sauvés les Flamands ? C'est de s'organiser politiquement. Ils se sont organisés, ils ont voté, ils ont milité. Le problème c'est... »

Rachid : « La plupart des gens y croient que leur vote sert à quelque chose, mais c'est n'importe quoi. »

Magid : « À Barbieux [quartier bourgeois de la ville] ils votent à 80 % »¹⁶.

La discussion devenant confuse, les militants décident de se lancer à l'assaut du porte-à-porte et saluent les trois garçons. Alors que de telles expressions de défiance à l'égard de la politique ont été fréquentes au cours de la campagne, c'est la seule fois où un appel à l'organisation collective sur des bases ethno-raciales a été mentionné, rapidement complété par un cadrage en termes de classe (*via* la référence à un quartier bourgeois). Si un tel cadrage racial n'a quasiment jamais été entendu de la part des militants, il était très fréquent dans la bouche des jeunes rencontrés dans la rue. Ainsi, lors d'une autre session, nous sommes hélés par un groupe de trois jeunes hommes et, après un court échange, l'un d'entre eux me dit :

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux... toi, t'as 30 ans, t'es français, moi je suis arabe, je suis né ici... quand j'aurais un travail et la même situation que toi, ce jour-là j'irai voter ! C'est une vie gâchée. J'ai 30 ans et j'ai rien »¹⁷.

Ainsi peut-on repérer un fort décalage entre le message délivré par les militants, soulignant l'importance du vote pour le changement social ou la vie démocratique, et la défiance à l'égard de la politique et des partis exprimée par de nombreux habitants. Au-delà de cette défiance, un discours fréquent chez les membres de

¹⁶ Notes de terrain, Roubaix (24/03/12). Les prénoms ont été modifiés par souci d'anonymat.

¹⁷ Notes de terrain, quartier de l'Alma, Roubaix (mars 2012).

groupes minorisés était la dénonciation diffuse du racisme et des discriminations. Ce n'est évidemment pas la seule question soulevée, le chômage et les inégalités étaient également fréquemment mentionnés. Mais alors que ces préoccupations étaient prises en compte par les militants socialistes, la question des discriminations était activement évitée, en dépit de la colère diffuse exprimée sur cet enjeu¹⁸. Une autre scène, se déroulant toujours dans la rue à l'occasion d'une session de porte-à-porte du candidat d'union de la gauche « majorité présidentielle » quelques semaines plus tard, est tout aussi révélatrice de ce décalage. Le candidat croise deux trentenaires d'origine maghrébine, comme lui. La discussion prend un tour critique, les deux hommes reprochant à l' élu son manque d'investissement pour leur quartier – l'un des plus pauvres de la ville :

Ali : « Que vous puissiez me dire que beaucoup de politiques publiques ont été incompétentes sur ce quartier, on peut en convenir. Que vous me disiez que plus de 60 % des jeunes du quartier sont au chômage, je suis d'accord avec vous. La question n'est pas de savoir qui a raison sur le constat de désespérance sur le quartier, la question, c'est comment on change. »

Samir : « Comment on change ? »

Ali : « Est-ce que vous connaissez beaucoup de pays démocratique, où 80 % des jeunes ne votent pas ? Vous croyez que ces gens là ils comptent pour les gens qui prennent des décisions ? Vous avez une partie de la réponse à la question. »

Samir : « Je vais vous dire honnêtement. Le système en France, en Europe, il est pourri. Moi je vais vous dire ce que je pense. Je pense que la France est un pays de racistes. La France c'est un pays de racistes et on sera jamais intégrés. Que se soit vous demain, Président de la République, on sera pas intégrés. Ça changera pas, ça changera pas, ça a jamais changé. Algérie française, indépendance, Maghrébins ici, on est tout le temps considérés comme des Maghrébins et y a personne qui ne fera rien pour ça. »

Ali : « Si vous-même vous vous abstenez de la sorte, c'est sûr que... »

Samir : « C'est sûr que je fais rien pour ça, puisque je sais que ça changera pas. »

Ali : « Vous êtes en train de me dire que vous avez choisi de faire banquette et de rester en dehors du cercle »¹⁹.

Une fois de plus, le contraste est très net entre le cadre civique adopté par l' élu et le jeune homme, dont le déni de citoyenneté est bien exprimé par un autre interviewé : « On est désintégré d'avance ». Cette scène est d'autant plus frappante qu'elle met au prise un élu connu localement pour son engagement sur la question du racisme – il a participé à la Marche pour l'égalité en 1983 – et à qui on reproche souvent son approche « communautaire » et sa volonté de courtiser les voix des

¹⁸ Ce décalage se reflète dans la faible attention portée par le PS, et les autres partis, à la question des discriminations raciales. Dans le cadre d'une recherche sur les élections municipales de 2014 à Roubaix, nous avons analysé l'intégralité des programmes des candidats. Il ressort que la thématique des discriminations est très peu évoquée et même totalement absente des programmes des candidats de droite. Au PS, 2 propositions sur 110 peuvent être rapportées à la thématique de la lutte contre les discriminations – le terme *discrimination* n'apparaissant qu'une seule fois dans un programme de 38 pages : « Nous entendons lutter contre les discriminations : en accompagnant à l'emploi pour les jeunes diplômés qui, du fait de leur origine ou de leur adresse, rencontrent des difficultés à obtenir un emploi en lien avec leur qualification : 150 jeunes par an ; En facilitant l'accès aux stages et renforcer l'accès aux entreprises pour les jeunes ».

¹⁹ Notes de terrain, Roubaix (22/05/12).

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter »

musulmans roubaisiens. Preuve que, davantage que les acteurs en présence, c'est le cadre d'interaction, les rôles dévolus aux acteurs dans le cadre d'une scène civique – un démarchage électoral – qui explique cette évaporation de la question raciale.

Les jeunes hommes rencontrés dans la rue correspondent au premier groupe évoqué par Camille Hamidi (2010) dans son enquête sur le rapport au politique de jeunes membres de groupes racisés dans la banlieue lyonnaise. Ce sous-groupe rassemble les plus exclus socialement, disposant de peu de capital scolaire et d'aucune perspective de mobilité sociale ascendante. Disposant d'un niveau d'information limité sur la vie politique, ils expriment une distance et un cynisme très forts. Ils mettent aussi en avant des catégorisations ethno-raciales, l'opposition entre le quartier et le centre-ville recoupant des frontières sociales et raciales : le centre est blanc et bourgeois, la périphérie, non blanche et pauvre. L'expérience du racisme et des discriminations est également très présente dans leurs discours et structure leur rapport au politique comme l'ont bien montré Lorenzo Barrault-Stella et Clémentine Berjaud (2016). Bien que ce groupe ne soit pas représentatif de tous les jeunes racisés au sein des quartiers populaires français (Camille Hamidi souligne à juste titre que ceux qui connaissent une trajectoire d'ascension sociale ont un rapport différent au politique et au monde social), il incarne la population la moins participationniste et aurait pu, par conséquent, constituer une cible importante dans le travail de mobilisation électorale du Parti socialiste. Ce n'a pas été le cas, et la distance entre le discours des militants et ceux de ces habitants rend de toute façon l'efficacité de celui-ci sujet à caution.

Mobiliser les « mères de Roubaix contre l'abstention » : l'évaporation des discriminations

Alors que le travail de terrain du PS a une visée électorale, de nombreuses autres initiatives ont animé la campagne, cherchant à inciter à la participation dans une perspective non partisane. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'expérience des « mères de Roubaix contre l'abstention », qui vise à encourager la participation civique des jeunes.

Initié par Myriam, une femme de 47 ans, descendante d'immigrés algériens, née dans la ville, le collectif des « mères de Roubaix » est d'abord le fruit de relations interpersonnelles. Myriam commence à se soucier du rapport de son fils à la politique à quelques mois des élections présidentielles, alors qu'il devait s'inscrire sur les listes électorales pour la première fois²⁰. Elle se rend compte « qu'il ne s'intéresse pas à la politique », quand bien même il a grandi dans une famille relativement politisée (Myriam vote à tous les scrutins et dit regarder quotidiennement les informations à la télévision). Elle se met en quête d'une solution et commence

²⁰ L'inscription était déjà automatique pour les jeunes de 18 ans à l'époque, mais ne disposant pas de cette information Myriam a poussé son fils à faire des démarches auprès de l'administration.

par en parler autour d'elle, à ses amis et sa famille. Tous témoignent d'un problème commun avec leurs enfants, en particulier pour les garçons. Alors qu'elle déjeune dans un snack à Roubaix au son d'un débat politique retransmis par le téléviseur, elle interpelle les jeunes présents dans le restaurant pour leur demander ce qu'ils en pensent : « Ils ont tous répondu qu'ils n'en avaient rien à faire [et] que les élections ne changeraient rien de toute façon »²¹. Après cet épisode, elle décide de lancer le collectif, soutenue par sa sœur et d'autres « mamans » et « grands-mères » – pour reprendre ses termes –, convaincues que les femmes pourraient convaincre « les jeunes » de l'importance du vote. Si le collectif conduit quelques sessions de porte-à-porte et des rencontres avec des « jeunes » afin de mieux saisir leur rejet du politique, la principale stratégie cherchait à mobiliser les médias. En effet, l'action phare du collectif consiste à organiser la prise d'une photo symbolique de mères de famille et de jeunes contre l'abstention. Une centaine de personnes sont présentes sur la place du Travail en ce samedi après-midi. Médiatiquement, et aux yeux de ses initiateurs, l'initiative est un succès : elle est évoquée par la presse régionale et parvient à attirer l'attention de certains médias nationaux (M6 et RTL)²². Myriam diffuse quelques spots sur une radio locale pour encourager les jeunes à se rendre aux urnes et « faire leur devoir de citoyens ».

Image 1. Tract des « mères de Roubaix contre l'abstention »

NOUS, LES MÈRES de Roubaix
ne voulons pas d'un **VOTE AMER !**

Parce que nous voulons **du changement**
pour nos enfants !

Nous, les mères de Roubaix,
réunis en Collectif pour marquer
notre volonté de changement,
organisons une action symbolique :
une photo fraternelle
pour dire **NON à l'abstention**
aux prochaines élections !



Samedi 10 Mars
à 16H00
Place de la Fraternité
à Roubaix

Rejoins le Collectif des Mères de Roubaix pour une photo Fraternelle contre l'abstention,
Place de la Fraternité, près de la maternité Paul Gélifé où la plupart de nos enfants sont nés !

Confirme ta participation par mail à collectifdesmeresderoubaix@hotmail.fr ou sur
notre page Facebook <https://www.facebook.com/events/316041971780022/> ou chez
Salima au Snack de la Fraternité, juste en face de la Place.

²¹ Entretien avec Myriam (02/04/12). Voir également ses propos dans la *Voix du Nord* (03/03/12) : « Mais les jeunes nous disent : "Je ne vais pas voter, ça n'en vaut pas la peine. Parce que ce n'est que des promesses sans actions". Ils n'ont plus d'espoir et j'ai senti qu'il allait y avoir un gros souci ».

²² L'action est qualifiée de « réussite » par la presse locale. Voir *Nord Éclair* (11/03/12), « Les mères contre l'abstention réussissent leur première ».

Pourtant, la façon dont cette initiative est présentée dans les médias – selon un cadrage essentiellement civique insistant sur l'importance du vote – diffère beaucoup du cadre adopté en entretien et dans les discussions informelles par celles qui la portent. À partir du dépouillement de l'intégralité des articles consacrés par la presse locale et nationale, ainsi que des reportages audio ou télévisuels²³, il ressort que le cadrage est toujours le même : l'initiative est présentée favorablement, le diagnostic d'un problème de participation des jeunes partagé, et la solution proposée – la pression ou l'exemple exercé par la famille pour encourager leurs enfants à voter – peu interrogée. La plupart des reportages sont courts, reprenant les mots de ses principales instigatrices. Seul le journal local, *Nord Éclair*, s'interroge sur les éventuelles récupérations par les partis politiques.

En revanche, au cours de l'entretien conduit avec Myriam, l'accent est mis sur les discriminations vécues par les jeunes, et en particulier les jeunes hommes. Alors que l'entretien était censé se concentrer sur la question de l'abstention et de la participation électorale, l'essentiel de son discours a porté sur les discriminations vécues par son fils (contrôle au faciès par la police, difficulté à trouver un stage, etc.) et par elle-même, qui se trouve aujourd'hui au chômage en dépit de son master²⁴ : « Quand j'entends mon fils de 19 ans qui me dit : "maman quand j'étais en Belgique, je me sens plus français qu'en France" [...] Parce qu'en Belgique on lui dit qu'il est Français [...] ça me fait mal »²⁵. Au-delà du cas de son fils, elle reconnaît que les jeunes dont elle parle sont essentiellement issus des minorités ethno-raciales : « Pour avoir arpenté comme ça les rues, je me suis rendue compte que [les abstentionnistes] c'était beaucoup la jeunesse effectivement [...] populaire et surtout d'une certaine catégorie [...] maghrébine ». Le déni d'égalité représenté par les traitements discriminatoires qu'ils subissent viendrait saper les bases des pratiques civiques, à commencer par le vote. Au-delà des discriminations raciales, elle souligne les discriminations religieuses vécues par les musulmans à Roubaix et au-delà (quand bien même elle n'est pas elle-même très pratiquante). En dépit de l'importance de cet arrière-plan, la mobilisation n'a jamais été cadrée comme associant lutte contre les discriminations et contre l'abstention. Le problème ne pouvait pas être énoncé de la sorte dans l'espace public médiatique. Alors que, en entretien, Myriam considère que les racines de la désaffiliation civique se situent dans les discriminations raciales et religieuses vécues par ses enfants, ce lien n'a jamais pu être mentionné publiquement.

²³ Le corpus comprend 3 articles de *Nord Éclair* et la *Voix du Nord*, des reportages (d'une durée d'une minute en moyenne) de la chaîne locale Grand Lille tv, de France 3 Nord-Pas-de-Calais, de France Bleu Nord, de RTL et de M6. L'essentiel se concentrant sur la journée du 10 mars 2012 quand a lieu le rassemblement.

²⁴ Cette sensibilité exacerbée aux discriminations ethno-raciales pourrait être liée au déclassement social dont elle fait depuis peu l'expérience. Ayant obtenu un master d'une prestigieuse école de commerce, elle espérait en tirer des opportunités professionnelles intéressantes et se retrouve pourtant au chômage depuis un an et demi. Elle interprète ces difficultés comme résultant de discriminations liées au fait qu'elle est « arabe ». Sur le lien entre trajectoire de mobilité descendante et sensibilité aux discriminations, voir C. Hamidi (2010).

²⁵ Entretien avec Myriam (02/04/12). Sentiment probablement renforcé par le fait que son fils n'a trouvé de travail que de l'autre côté de la frontière, comme de nombreux Roubaisiens.

Personne n'est pourtant venu censurer un tel discours, empêchant « les mères de Roubaix » d'adopter ce cadrage. Elles avaient probablement intégré les normes qui régissent les interactions dans l'espace public national pour ne pas commettre une telle faute grammaticale (Cardon, Heurtin, Lemieux, 1994). En effet, le risque eut été grand de se trouver confrontée à l'un des labels les plus disqualifiants dans l'espace public français, celui de « communautarisme » (Dhume, 2013). Ainsi Myriam n'a-t-elle eu de cesse, tout au long de l'entretien, de dénoncer le « communautarisme » qu'elle associe à l'absence de mixité sociale et voit comme un phénomène subit, lié aux politiques urbaines, évoquant à l'inverse les souvenirs d'une enfance roubaisienne idéalisée faite de brassage « entre les différentes nationalités ». Elle a fortement intégré ce référent : « Autant avant on pouvait se battre pour ne pas rester communautaire autant aujourd'hui on a l'impression que la France fait en sorte qu'on reste communautaire, par ce regard de faciès, par cette façon de regarder. On m'a dit que c'était les études qui faisaient qu'on ouvrait les portes, mais c'est pas vrai. La preuve : moi. C'est pas parce qu'on a bac + 5 que... »

En outre, d'un point de vue stratégique, un cadrage faisant référence à la question raciale ou aux discriminations vécues par certains groupes aurait présenté plusieurs inconvénients. En compartimentant la question de l'abstention, la mobilisation aurait probablement été moins fédératrice, segmentant les publics ciblés. Néanmoins, il ne semble pas que la question ait été posée en ces termes, ni qu'elle ait fait l'objet d'un calcul conscient de la part des entrepreneurs de cette cause qui ont suffisamment intériorisé le référentiel républicain français de déni des discriminations pour ne pas l'exprimer publiquement sous peine de disqualification. Par ailleurs, si un message simple et peu clivant du type « il faut inciter les jeunes à voter » peut aisément être relayé par les médias, un discours plus complexe prenant la forme suivante : « Le déni de citoyenneté que représentent les discriminations contribue à la démobilitation électorale de Français qui ne sont pas traités comme les autres » est peut-être moins porteur médiatiquement. Ce n'est probablement pas tant lié au fait que les journalistes en question – et en particulier les locaux de *Nord Éclair/La Voix du Nord* – ne soient pas sensibles à la question du racisme ou des discriminations, qu'à l'organisation du travail dans une quotidienne qui donne la primauté à un traitement événementiel de l'actualité. En France et dans la plupart des pays occidentaux, les médias accordent peu de place à la question des discriminations systémiques vécues par les minorités racisées (Dijk, 1991). Mais si, en France, depuis les émeutes de 2005, la question de la « diversité » est plus présente dans les médias (Cervulle, 2013), la problématisation de cette question se concentre davantage sur le racisme direct et individuel que sur ses dimensions systémiques (Rigoni, 2007). Plus largement, et au-delà de la seule question des discriminations raciales, « les conditions sociales de production du discours journalistique lui font éviter les problématisations en termes d'injustice, d'imputation de responsabilité à des institutions ou des personnes désignées avec précision » (Neveu, 1999). Ce phénomène est renforcé pour la presse quotidienne régionale qui, sans devoir être réduite à une simple fonction de « diversion » (Ballarini, 2008), notamment au regard de sa relative autonomie et posture critique à l'égard de l'institution municipale (Kaciaf, Talpin, 2016), peine à

rendre compte des conditions sociales de production des événements qu'elle relate. Ici, le sujet de la lutte contre l'abstention s'inscrit en outre dans le cadre des « papiers positifs » que peuvent produire les journalistes locaux sur le territoire roubaisien, qui se présentent bien souvent comme « défenseur de leur territoire » en entretien (*ibid.*). Face au stigmate de l'abstention, qui, rappelons-le, n'en est qu'un parmi d'autres accolé à cette ville, les journalistes souhaitent mettre en avant des initiatives positives qui viennent redorer le blason de Roubaix²⁶.

Le succès médiatique rapide de l'initiative des « mères contre l'abstention », favorisé par son cadrage ample, n'a pas empêché celle-ci de vite décliner, du fait des faibles ressources sur lesquelles elle pouvait s'appuyer et de la mobilisation modeste qu'elle a suscitée. En particulier, l'engagement des mères n'a pas réellement entraîné celui des « jeunes ». Ainsi l'action symbolique organisée sur la place du Travail le 10 mars n'a-t-elle rassemblé que des militants actifs, et beaucoup de membres du Parti socialiste, soucieux d'être associés à cet événement positif. Peu des adolescents ciblés par le collectif étaient présents sur la photo. De fait, un mois plus tard, à l'orée des élections, le collectif était déjà inactif, Myriam ayant rejoint les troupes du Parti socialiste en porte-à-porte.

Si cette évolution inviterait des analyses plus importantes – relatives à l'imbrication de la vie civique dans les jeux politiques locaux –, elle dénote aussi la faible capacité de mobilisation d'un cadrage essentiellement civique pour cibler des groupes dont les problèmes, et le sentiment d'injustice, sont surtout structurés par l'expérience des discriminations, à l'image des mots de Myriam en entretien. Ce décalage, et les difficultés à exprimer publiquement les causes profondes des problèmes mis en évidence – l'abstention et la défiance à l'égard de la politique – empêchent la pérennisation de ces initiatives de mobilisation.

Prendre la parole contre les discriminations : le détournement d'une initiative civique

Au même moment, une initiative organisée par la municipalité pour lutter contre l'abstention des jeunes s'est écartée des normes régulant les interactions dans l'espace public. « Place à la parole » s'est déroulé un samedi après-midi, sur l'une des principales places de la ville, à quelques semaines du premier tour des élections présidentielles. L'agencement de l'espace fait référence à la République française, une estrade décorée en bleu, blanc, rouge ayant été installée pour l'occasion. Inspiré du célèbre « *speakers' corner* » de Hyde Park à Londres, le format est assez ouvert : des jeunes peuvent venir prendre la parole depuis l'estrade et s'exprimer sur les élections, la politique et « l'importance du vote ». Des activités récréatives, skateboard et concerts de hip-hop,

²⁶ Cette démarche s'inscrit dans une recherche plus générale d'équilibre de la part des journalistes spécialisés sur les quartiers populaires, qui cherchent à montrer « qu'il y a aussi du positif en banlieue » (Berthaut, 2013 : 235).

sont également prévues au cours de l'après-midi afin de donner un ton moins sérieux à l'événement. Celui-ci a été planifié par le Conseil municipal des jeunes (CMJ), un dispositif participatif créé par la municipalité pour encourager l'engagement civique des jeunes de 16 à 25 ans (Koebel, 2005). Le CMJ est non seulement en charge de l'organisation, mais certains de ses membres sont les premiers à prendre la parole, lisant à cette occasion des textes écrits à l'avance. Alors que l'initiative a été envisagée selon un cadre civique, les discours entendus détonnent. Amina est la première à prendre la parole. Membre du CMJ, sœur cadette d'une élue municipale, elle s'éloigne pourtant aussitôt du référent civique pour évoquer des questions de discrimination raciale : « Des Maghrébins ou des Africains n'arrivent pas à rentrer dans certains magasins [...] alors imaginez pour un stage » ! Elle enchaîne :

« Il faut dire à tous les politiques qu'il faut arrêter de cacher la crise derrière la burqa. [...] Les médias stéréotypent trop les quartiers. Les gens des quartiers sont les plus généreux. [...] Faut qu'ils arrêtent de prendre tous les jeunes pour des délinquants ! [...] Y en a marre ! [...] Ils nous doivent le respect, on est fiers de nos racines. C'est pour ça que je vous demande de voter. Et surtout on n'est pas prêts de se taire ».

Ce discours est chaudement applaudi par une foule d'une centaine de personnes qui s'est peu à peu amassée. Il est suivi par celui d'un jeune noir de 22 ans, Omar. Il évoque immédiatement les contrôles au faciès qu'il a subi de la part de la police, mentionnant avoir été victime de deux « contrôles abusifs » :

« On m'a demandé mes papiers alors que j'étais avec des amis, blancs, à qui on n'a rien demandé ». Puis il politise son discours : « Les politiciens sont des personnes irresponsables ! [...] Est-ce que je suis un danger pour la société ? [*le public crie "noooooon !"*] J'ai apporté des propositions : je demande qu'on arrête les contrôles au faciès ».

Puis il conclut en paraphrasant Émile Zola : « J'accuse les politiques de ne pas mettre assez de moyens pour lutter contre l'échec scolaire. J'accuse les conseillers d'orientation de ne pas nous orienter vers les filières générales, mais toujours vers le technique. J'accuse la société de ne pas donner à tous accès à l'information ».

Alors que son éloquence indique un certain capital culturel – il est étudiant dans une prestigieuse école de commerce –, ce qui pourrait interroger quant à la représentativité d'un discours exprimé par un acteur qui a connu une forme de mobilité sociale ascendante, sa réception enthousiaste par la foule indique qu'il résonne avec l'expérience collective²⁷. De fait, un autre jeune garçon saute sur scène peu après lui pour ajouter : « Je suis totalement d'accord avec ce qu'il a dit. C'est la vérité ! »

²⁷ Cette réception enthousiaste vient relativiser les distinctions opérées par C. Hamidi (2010) entre plusieurs profils de jeunes dans les quartiers populaires, dont le rapport au politique et au racisme dépendrait du capital culturel et de la trajectoire sociale. Dans le cas roubaisien, on peut émettre l'hypothèse que la participation à un espace socialement hétérogène comme le Conseil municipal des jeunes, qui rassemble aussi bien des étudiants que des jeunes au chômage ou occupant des emplois peu qualifiés, et la forte cohésion interne de ce groupe comme le souligne Omar en entretien, a favorisé l'énonciation d'un discours partagé relatifs aux discriminations. L'expérience des discriminations étant partagée indépendamment de la trajectoire sociale, et pouvant être discutée dans un espace de discussion comme le CMJ, le « nous » exprimé est bien celui des minorités racisées, indépendamment

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter »

Imaginé comme un espace d'encouragement à l'engagement civique et à la participation électorale des jeunes, « Place à la parole » a surtout laissé libre court à l'expression d'un sentiment d'injustice lié aux discriminations et à une vive critique du système politique. Ici, les catégories mobilisées sont ethno-raciales, Amina évoquant « les Maghrébins » et « les Africains », quand Omar exprime un « nous » qui semble englober toutes les minorités, et notamment celles qui subissent « des contrôles au faciès ». Les réactions informelles aux discours publics sont également intéressantes. Ainsi, alors qu'elle descend de l'estrade après son discours, Amina est raillée par un de ses amis qui lui dit ironiquement : « Faut voter pour Hollande » ! Un autre adolescent à ses côtés répond : « le truc qu'a rien à voir » ! Alors que les animateurs en charge de l'événement ont laissé les participants exprimer leur colère, en dépit de la liberté prise avec le cadre initialement prévu pour cette initiative, la communication faite autour de l'événement n'a qu'à peine mentionné la thématique des discriminations. Le principal journal local valorise l'initiative comme « un moyen, peut-être, d'inciter les jeunes à participer, et de s'intéresser un peu plus à une campagne qui est loin de les fasciner »²⁸.

Cette expérience indique qu'il est possible d'évoquer la question des discriminations dans l'espace public local. Les jeunes qui ont pris la parole à cette occasion n'ont subi aucune sanction symbolique de la part des organisateurs, qui auraient pu leur reprocher d'être hors cadre. Cet exemple indique le poids des situations dans ce qu'il est possible de dire ou non en public, cet espace plus ouvert était peut-être davantage propice à l'expression du sentiment d'injustice qu'une initiative visant à inciter les jeunes à voter initiée par « des mamans » ou une campagne de porte-à-porte animée par le Parti socialiste. En effet, le rôle des acteurs doit aussi être souligné. Tandis que le comportement des militants socialistes ou des mères de famille est en partie stratégique – gagner des voix d'un côté, de la visibilité dans l'espace local de l'autre –, celui des « jeunes » du CMJ semble moins calculé. Ces derniers n'attendaient pas grand-chose de leurs performances publiques, si ce n'est une forme de reconnaissance par leurs pairs. Dans ce cadre, peu de sanctions sont possibles, laissant davantage cours à l'expression brute. Il ne s'agit pas d'en conclure que certains discours seraient plus artificiels que d'autres, mais qu'ils sont inégalement affectés par la publicité des situations. En effet, les discours s'inscrivent dans une historicité et des relations de pouvoir. Ceux qui résonnent avec les normes discursives dominantes au sein de l'espace public ont davantage de chance d'être énoncés et entendus que ceux qui viennent les ébranler.

de leur place dans la stratification sociale. En effet, au-delà de la seule trajectoire sociale, les expériences collectives jouent un rôle important dans la socialisation civique des individus.

²⁸ *La Voix du Nord*, « Contre l'abstention, "Place à la parole" et au ras-le-bol des jeunes Roubaisiens » (03/04/12). Voir aussi le reportage de France 3 Nord-Pas-de-Calais. Accès : <http://nord-pas-de-calais.france3.fr/info/roubaix--la-parole-aux-jeunes-73227190.html>.

Conclusion

Le 22 avril 2012, au soir du premier tour des élections présidentielles, tout le monde semble soulagé à la mairie de Roubaix à l'annonce des résultats. Non seulement François Hollande semble pouvoir l'emporter, mais, surtout, Roubaix n'est plus la capitale française de l'abstention. Celle-ci a pourtant augmenté de presque 6 points (de 25,7 % en 2007 à 31,4 % en 2012), mais c'est le cas partout en France. Roubaix a toujours un taux de participation inférieur de près de 10 points par rapport à la moyenne nationale, ce qui n'empêche pas le maire de sembler fier quand il prend la parole sur le perron de l'hôtel de ville pour annoncer les résultats : « Merci à l'engagement des partis politiques et aux actions citoyennes, nous avons un taux de participation supérieur de 10 points à celui de 2002. Grâce à des actions citoyennes, vantées même à la télévision nationale, le parti d'extrême droite n'a en outre pas atteint 15 % dans notre ville ». Quelques semaines plus tard, lors d'une réunion de la section socialiste, le maire paraît heureux : « Roubaix n'est plus le mouton noir de la participation électorale ». Cependant, ce soulagement civique ne durera qu'un temps. Aux élections législatives, quelques semaines plus tard, la participation est de nouveau très faible, en particulier dans les quartiers populaires. 60 % des inscrits s'abstiennent à cette occasion, soit 17 points de plus qu'à l'échelle nationale.

Les initiatives civiques dépeintes ici ne pouvaient, à elles seules, contrecarrer les soubassements structurels de la démobilité électorale des classes populaires. Néanmoins, la campagne de terrain du Parti socialiste a été très intensive, y compris pour les élections législatives, très disputées localement. Mais alors que les recherches quantitatives et expérimentales mettent en avant les effets comparés de différentes techniques de mobilisation (en évaluant par exemple l'impact des initiatives partisans et non partisans d'encouragement au vote), nous avons souligné ici un autre facteur, à savoir les processus de cadrage auquel ont recours les militants et relayés par les médias. L'évitement de la question des discriminations raciales et du cadre d'injustice exprimé par une partie de la population a sapé les bases de ces dispositifs de mobilisation électorale.

Le décalage entre les initiatives civiques portées par les partis politiques, les associations et les institutions, et le sentiment d'injustice exprimé par la population la moins participationniste – en particulier les jeunes hommes membres de groupes minorisés – renvoie à celui mis en évidence par Catherine Neveu (2004) entre les associations d'éducation populaire et les associations de jeunes à Roubaix dans les années 80. Ces dernières se sont structurées du fait de l'absence de reconnaissance par les structures associatives classiques du racisme et des discriminations qu'expérimentait alors la jeunesse. Les organisations d'éducation populaire ne pouvaient prendre en compte la question des discriminations du fait de leur modèle universaliste et *color-blind*, avance l'auteure. Dans les années 80, ce décalage s'opérait entre deux secteurs de la société civile roubaisienne. Aujourd'hui, l'expérience des discriminations et le cadre d'injustice raciale ne semblent plus portés par des acteurs associatifs organisés. La plupart des

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter »

« associations de jeunes » ont disparu du fait du vieillissement de leurs leaders, de leur cooptation par le système politique local ou de leur absence de renouvellement. Dès lors, le discours de dénonciation des discriminations ne peut plus être entendu que de façon diffuse et partiellement cachée (Scott, 1990). Alors que James Scott voit dans ce texte caché le ferment potentiel de mobilisations plus larges, les difficultés de constitution d'un public autour de ces enjeux, que nous avons constaté ici, rendent de telles mobilisations pour le moins improbables.

Marion Carrel (2006) souligne comment certains dispositifs participatifs peuvent contribuer à publiciser des expériences ordinaires difficilement dicibles et, ce faisant, permettre de les politiser en passant du « je subis » au « nous avons droit ». Elle indique comment ces amorces de politisation peuvent éventuellement constituer des supports pour l'action collective, laissant aux individus la possibilité d'initier un engagement plus durable ou, *a minima*, de constituer un public. Les cas étudiés ici révèlent pourtant des conclusions plus réservées. L'observation indique que la dénonciation des discriminations peut se faire selon un registre proprement politique et critique. Par le recours à des formes rhétoriques dénonciatrices – « j'accuse » – et surtout l'emploi du « nous » et la référence à une demande d'égalité et de respect – « Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter » ; « ils nous doivent le respect, on est fiers de nos racines. C'est pour ça que je vous demande de voter. Et surtout on n'est pas prêts de se taire » – ces acteurs expriment un discours proprement politique, dans des situations plus ou moins publiques.

Pourtant, en l'absence de dispositifs pour recueillir ces discours, les travailler et les organiser, il ne semble pas qu'un public se soit constitué, à ce jour, autour de la lutte contre les discriminations. Le décalage entre le cadre d'injustice évoqué par ces acteurs et celui du devoir civique mobilisé par les organisations collectives – partis politiques, associations, institutions, médias locaux – empêche de faire de cette critique un vecteur d'action collective. À ce titre, les difficultés de publicisation de ce cadre d'injustice n'est qu'un aspect dans l'analyse des écueils relatifs à la constitution d'un public. En effet, celui-ci émerge rarement spontanément, il doit être travaillé par des dispositifs, des organisations, qui cherchent à le façonner; à l'image des « groupes de qualification mutuelle » évoqués par Marion Carrel (*ibid.*). En l'absence de tels espaces, le cadre d'injustice semble résonner dans le vide dans l'espace public roubaisien comme dans de nombreux quartiers populaires français.

S'il existe des associations antiracistes à Roubaix²⁹, celles-ci peinent à toucher les victimes de discriminations, à leur permettre d'exprimer leur colère et à les mobiliser durablement. Depuis l'enquête évoquée dans l'article, un « collectif roubaisien

²⁹ Les associations antiracistes présentes à Roubaix n'ont pas été évoquées dans cet article en raison de leur non-investissement dans la campagne des élections présidentielles et, plus largement, de leur faible présence sur le terrain. Néanmoins, il est à noter que, à l'automne 2015, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a organisé – après des discussions houleuses en interne quant à la pertinence de cette initiative – une campagne d'éducation populaire et de lutte contre le Front national à l'occasion des élections régionales. Cependant, celle-ci s'est restreinte à l'organisation d'une seule réunion publique.

de lutte contre les discriminations » s'est constitué (à l'occasion des 30 ans de la Marche pour l'égalité et contre le racisme). S'il constitue une offre de discours et d'engagement sur la question du racisme, à ce jour, il n'est pas parvenu à toucher les victimes de discrimination que nous rencontrons sur le terrain. Des recherches restent dès lors à mener afin de comprendre les difficultés de mobilisation de telles initiatives qui, en dépit de l'usage de cadres censés résonner avec leur public supposé, ne sont pas parvenues à le constituer. À n'en pas douter, l'isolement institutionnel et les formes de disqualification symbolique dont elles font l'objet – telles les attaques dénonçant leur « communautarisme » supposé – jouent un rôle important.

Références

- Amsel J.-L., 2011, *L'Ethnicisation de la France*, Paris, Éd. Lignes.
- Aziz P., 1996, *Le Paradoxe de Roubaix*, Paris, Plon.
- Ballarini L., 2008, « Presse locale, un média de diversion », *Réseaux. Communication, technologie, société*, vol. 2-3, 148-149. Accès: <https://www.caim.info/revue-reseaux1-2008-2-page-405.htm>.
- Barth F., 1969, *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*, Bergen, Universitetsforlaget.
- Berthaut J., 2013, *La Banlieue du « 20 heures »*. *Ethnographie de la production d'un lieu commun journalistique*, Marseille, Agone.
- Braconnier C., 2010, *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Cergy-Pontoise, Laboratoire d'études juridiques et politique.
- Braconnier C., Dormagen J.-Y., 2007, *La Démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieux populaires*, Paris, Gallimard.
- Cardon D., Heurtin J.-P., Lemieux C., 1994, « Parler en public », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 31, pp. 5-19.
- Carrel M., 2006, « Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 75, pp. 33-51.
- Carrel M., Talpin J., 2012, « Cachez ce politique que je ne saurais voir: Ethnographie des conseils de quartier à Roubaix », *Participations. Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté*, vol. 4, 3. Accès : <https://www.caim.info/revue-participations-2012-3-page-179.htm>.
- Céfaï D., 2002, « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste », pp. 62-134, in : Céfaï D., Joseph I., eds, *L'Héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, La Tour d'Aigues, Éd. L'Aube.
- Cervulle M., 2013, *Dans le blanc des yeux. Diversité, racisme et médias*, Paris, Amsterdam.
- Contamin J.-G., 2011, « Cadrages et luttes de sens », pp. 55-75, in : Fillieule O., Agrikoliansky E., Sommier I., dirs, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, Éd. La Découverte.
- Cornuel D., Duriez B., 1983, *Le Mirage urbain : histoire du logement à Roubaix*, Paris, Anthropos.
- Cossart P., Talpin J., 2015, *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Vulaines-sur-Seine, Éd. du Croquant.

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter »

Dalibert M., 2014, « Un (anti)racisme légitime dans les médias ? », *Mouvements. Des idées et des luttes*, vol. 3, 79, pp. 139-147.

David M., 2006, « Roubaix et l'immigration », pp. 205-222, in : David M., Duriez B., Lefebvre R., Voix G., dirs, *Roubaix. 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Debarros F., 2006, « Les enjeux politiques des étrangers à Roubaix dans les années 1950. Une identification précoce des Algériens », pp. 97-107, in : David M., Duriez B., Lefebvre R., Voix G., dirs, *Roubaix. 50 ans de transformations urbaines et de mutations sociales*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

Dhume F., 2013, « L'émergence d'une figure obsessionnelle : comment le "communautarisme" a envahi les discours médiatico-politiques français », *Asylon(s). Digitales*, 8. Accès : <http://www.reseau-terra.eu/article945.html>.

Dijk T.A. van, 1991, *Racism and the Press*, Londres, Routledge.

Eliasoph N., 1998, *L'Évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, trad. de l'américain par C. Hamidi, Paris, Éd. Économica, 2010.

Elster J., 1994, « Argumenter et négocier dans deux assemblées constituantes », *Revue française de science politique*, vol. 44, 2, pp. 187-256.

Escafré-Dublet A., Simon P., 2009, « Représenter la diversité en politique : une reformulation de la dialectique de la différence et de l'égalité par la doxa républicaine », *Raisons politiques*, 35, pp. 125-142.

Fassin D., 2006, « Du déni à la dénégation », pp. 131-157, in : Fassin D., Fassin É., dirs, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, Éd. La Découverte.

Favre P., 1999, « Les manifestations de rue entre espace privé et espaces publics », pp. 135-152, in : François B., Neveu É., dirs, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques dans les débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Fearon J., 1998, « Deliberation as Discussion », pp. 44-68, in: Elster J., ed., *Deliberative Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press.

François B., Neveu É., dirs, 1999, *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques dans les débats publics contemporains*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Fraser N., 1992, « Rethinking the Public Sphere: A Contribution to the Critique of Actually Existing Democracy », pp. 109-142, in: Calhoun C., ed., *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, MIT Press.

Gaxie D., 1978, *Le Cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éd. Le Seuil.

Geisser V., El Soum E., 2008, *Discriminer pour mieux régner. Enquête sur la diversité dans les partis politiques*, Paris, Éd. L'Atelier.

Gerber A. S., Green D. P., 2000, « The Effects of Canvassing, Direct Mail, and Telephone Contact on Voter Turnout: A Field Experiment », *The American Political Science Review*, vol. 3, 94, pp. 653-663.

Guillaumin C., 1972, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, La Haye, Mouton.

Guirous L., 2015, *Allah est grand, mais la République aussi*, Paris, J.-C. Lattès.

- Hamidi C., 2010, « Catégorisations ethniques ordinaires et rapport au politique. Éléments sur le rapport au politique des jeunes des quartiers populaires », *Revue française de science politique*, vol. 4, 60, pp. 719-743.
- Huckfeldt R., 1986, *Politics in Context. Assimilation and Conflict in Urban Neighborhoods*, New York, Agathon Press.
- Huckfeldt R., Johnson P., Sprague J., 2005, « Individuals, Dyads and Networks. Autoregressive Patterns of Political Influence », pp. 21-48, in: Zuckerman A., ed., *The Social Logic of Politics. Personal Networks as Contexts for Political Behavior*, Philadelphie, Temple University Press.
- Kaciat N., Talpin J., 2016, « S'engager sans politiser: Sociologie du journalisme dans "la ville la plus pauvre de France" », *Politiques de communication*, vol. 2, 6, pp. 113-149.
- Koebel M., 2005, *Le Pouvoir local ou la démocratie improbable*, Bellecombe-en-Bauges, Éd. Le Croquant.
- Lamont M., Thévenot L., eds, 2001, *Rethinking Comparative Cultural Sociology. Repertoires of Evaluation in France and the United States*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lefebvre R., 2016, « La modernisation du porte-à-porte au Parti socialiste. Réinvention d'un répertoire de campagne et inerties militantes », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 1, 113, pp. 91-115.
- Lemercier É., Palomares É., 2012, « La disparition. Le traitement de la "question raciale" dans les actions publiques locales de lutte contre les discriminations », *Asylon(s). Digitales*, 8. Accès : <http://www.reseau-terra.eu/article1310.html>.
- Liegey G., Muller A., Pons V., 2010, *Frapper aux portes ou comment mobiliser pour les prochaines élections*, Paris, Laboratoire des idées du Parti socialiste.
- Liegey G., Muller A., Pons V., 2013, *Porte-à-porte. Reconquérir la démocratie sur le terrain*, Paris, Calmann-Lévy.
- Lorcerie F., 1994, « Les sciences sociales au service de l'identité nationale : le débat sur l'intégration en France au début des années 1990 », pp. 245-281, in : Denis-Constant M., dir., *Cartes d'identité. Comment dit-on « nous » en politique ?*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Mabi C., Théviot A., 2014, « La rénovation par le web ? Dispositifs numériques et évolution du militantisme au ps », *Participations. Revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté*, vol. 1, 8, pp. 97-126.
- Maxwell R., 2012, *Ethnic Minority Migrants in Britain and France: Integration Trade-Offs*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Miot Y., 2012, « La ségrégation socio-spatiale dans la métropole lilloise et à Roubaix : l'apport des mobilités résidentielles », *Géographie, économie, société*, vol. 2, 14, pp. 171-195.
- Neveu C., 1999, « L'anthropologue, le citoyen et l'habitant : le rapport au politique dans une ville du Nord », *Ethnologie française*, vol. 4, 29, pp. 559-567.
- Nielsen R., 2012, *Ground Wars. Personalized Political Campaigns*, Princeton, Princeton University Press.
- Noyer J., 2013, « Roubaix à l'écran : images et imaginaires d'une ville », pp. 159-190, in : Noyer J., Paillart I., Raoul B. dirs, *Médias et territoires. L'espace public entre communication et imaginaire territorial*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

« Le jour où toi et moi on sera vraiment égaux, j'irai voter »

- Petit G., 2010, *L'abstention électorale. Analyse comparative sur les causes de l'abstention*, Roubaix, Ville de Roubaix.
- Poiret C., 2011, « Les processus d'ethnisation et de raci(al)isation dans la France contemporaine : Africains, Ultramarins et "Noirs" », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, 27, pp. 7-16.
- Rigoni C., dir., 2007, *Qui a peur de la télévision en couleurs ? La diversité culturelle dans les médias*, Montreuil, Éd. Aux lieux d'être.
- Scott J. C., 1990, *La Domination et les arts de la résistance : fragments du discours subalterne*, trad. de l'anglais par O. Ruchet, Paris, Éd. Amsterdam, 2008.
- Simon P., 2008, « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de "race" », *Revue française de sociologie*, vol. 49, 1, pp. 153-162.
- Simon P., 2015, « La lutte contre les discriminations n'a pas eu lieu. La France multiculturelle et ses adversaires », *Mouvements*, 83, 3, pp. 87-96.
- Simon P., Tiberj V., 2012, *La Fabrique du citoyen. Origines et rapport au politique en France*, Paris, Institut national d'études démographiques.
- Snow D.A., Rochford Jr. E. B., Worden S. K., Benford R. D., 1986, « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, vol. 51, 4, pp. 464-481.
- Talpin J., 2016, *Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires aux États-Unis*, Paris, Éd. Raisons d'agir.
- Talpin J., Belkacem R., 2014, « Frapper aux portes pour gagner les élections ? Ethnographie de la campagne présidentielle socialiste dans deux villes du Nord de la France », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, vol. 1, 105, pp. 185-211.
- Tiberj V., Michon L., 2013, « Two-Tier Pluralism in "colour-blind" France », *West European Politics*, vol. 3, 36, pp. 580-596.